

Toulouse, le 20 novembre 1984

LETTRE DES AMIS N° 14

AVIS IMPORTANT

LES PROCHAINES SEANCES D'INITIATION A LA LECTURE ET A L'INTERPRETATION DES DOCUMENTS ANCIENS SERONT ANIMEES PAR MONSIEUR CHRISTIAN CAU, CONSERVATEUR, LE SAMEDI 1ER DECEMBRE A 10 H 30 OU LE MERCREDI 5 DECEMBRE A 20 H 30, DANS LA SALLE DU SERVICE EDUCATIF.

LES CHANTIERS DE L'HISTOIRE

Dans les numéros 6 et 8 de notre lettre, nous avons entrepris l'état du récolement des registres paroissiaux et d'état civil détenus par les communes de la Haute-Garonne. Aujourd'hui nous poursuivons cette liste d'après les réponses faites au questionnaire établi par les Archives départementales.

AYGUESVIVES

1622-1700 (lacunes 1683-1700 pour les baptêmes ; 1674-1700 pour les sépultures ; 1647-1700 pour les mariages) ; - 1701-1790 (complet) ; - 1791-1900 (complet).

ALBIAC

1656-1700 (manque 1675-1682) ; - 1701-1790 (complet) ; - 1791-1900 (complet).

ANTIGNAC

Archives paroissiales disparues.

BRAX

1619-1790 (feuillets arrachés de 1619 à 1736) ; - 1791-1900 (complet).

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

./..



FRONTON

1616-1700 (lacunes 1690) ; - 1701-1790 (complet) ; - 1791-1900 (complet).

LESTELLE ST MARTORY1686-1700 (lacunes 1689-1700) ; -
1701-1790 (complet) ; -
1791-1900 (complet).LOUBENS LAURAGAIS1647-1700 (lacunes 1647-1694) ; -
1701-1790 (complet) ; -
1791-1900 (complet).MONS1611-1790 (complet) ; -
1791-1900 (lacunes 1873-1882).MONTJOIRE1610-1790 (lacunes 1750-1790) ; -
1791-1900 (lacunes 1791-1792).MURET Paroisse Saint Jacques

baptêmes :

1603-1626 ; 1661-1662 ; 1616-1650 ;
1655-1657 ; 1673 ; 1675 ; 1699.

mariages :

1603-1616 ; 1616-1662 ; 1673 ; 1675 ; 1699.

sépultures :

1609-1612 ; 1625 ; 1627 ; 1654 ; 1673 ;
1675 ; 1699.

B.M.S. :

1700 - 1792.

Eglise St Jean Baptiste de
Lacombe :

B.M.S. :

1771-1792.

Paroisse St Germier :

B.M.S. :

1630-1792

Paroisse St Pierre de
Bajourville :

B.M.S. :

1668-1792.

Paroisse de St Amand :

B.M.S. :

1669-1792.

Paroisse de St Cassiem
d'Estantens :

B.M.S. :

1673-1792.

Paroisse St Martien d'Ox :

B.M.S. : 1647-1792 (lacunes 1672 et 1678 - 1679).

Commune de MURET

B.M.S. : 1793-1981 (complet).

Commune d'OX

B.M.S. : 1878-1972 (complet).

TABLES DECENNALES

1802-1972 (complet).

ST FOY DE PEYROLIERE

1674-1790 (lacunes 1760-1789) ; -
1791-1900 (complet).

ST SAUVEUR

1612-1790 (registres en mauvais état de
1712 à 1783) ; - 1791-1900 (complet).

VALLEGUE

1677-1700 (lacunes de 1677 à 1692) ; -
1701-1790 (complet) ; -
1791-1900 (complet).

VILLEMUR

1608-1700 (lacunes 1608-1626 et 1657-
1659) ; - 1701-1790 (complet) ; -
1791-1900 (complet).

VILLENEUVE DE RIVIERE

1656-1700 (lacunes 1656-1693) ; -
1701-1790 (complet) ; -
1791-1900 (complet).

VILLENEUVE TOLOSANE

1640-1790 (lacunes 1781 à 1790) ; -
1791-1900 (lacunes 1806-1831 et 1839-1846).

En ce qui concerne le service des archives communales, toute information ou précision concernant les archives communales, doit être transmise à M. Pierre GERARD, Conservateur en Chef des Archives de la région Midi-Pyrénées, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne, qui s'occupe personnellement des relations avec les communes.

INITIATION A LA GENEALOGIE (Par M. Jean BEAUBESTRE)

Phénomène inconnu il y a seulement un quart de siècle, les dépôts d'Archives sont aujourd'hui envahis par la cohorte des généalogistes. Ceux-ci dans certains dépôts représentent plus de 70 % des lecteurs. Cet engouement pour la

généalogie n'est pas sans poser souvent des problèmes de place mais aussi et principalement de personnel aux Archivistes, la courbe des effectifs n'ayant suivi que de très loin la courbe des communications de documents.

Mais qu'est-ce que la généalogie ?

Le Larousse la définit comme "science qui a pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des familles, ainsi que l'étude de leur mode de vie".

C'est dire que la généalogie est ancienne et universelle. On trouve en effet le reflet de préoccupations généalogiques aussi bien dans la Bible que dans la Mythologie Grecque, dans les sagas scandinaves que dans certaines légendes celtes. En Chine on connaît quelques généalogies remontant à la dynastie des Hans, il y a plus de deux mille ans ; il n'est pas jusqu'à certaines tribus africaines, où l'on ne se transmette oralement de génération en génération des généalogies de Chefs.

La généalogie ancienne

En France, jusqu'à la Révolution, la généalogie a été l'apanage exclusif de la caste nobiliaire. L'enjeu était d'importance pour celle-ci. Prouver son appartenance au deuxième ordre emportait nombre de privilèges : accès à certaines charges de l'Administration Royale ainsi qu'aux grades d'officier dans l'armée, nomination aux bénéfices ecclésiastiques, etc... Le moindre de ces privilèges n'étant pas une exonération fiscale très recherchée, et qui poussait maints bourgeois parvenus à tenter de l'obtenir soit par usurpation, ce qui présentait quelques risques, soit par l'achat d'une charge anoblissante, les fameuses "savonnettes à vilain".

On conçoit dès lors que pendant la Révolution la généalogie fut un sujet malsain qu'il valait mieux s'abstenir d'évoquer !

Dès la Restauration, tandis que d'authentiques nobles reprenaient une particule prudemment laissée dans l'ombre pendant la tourmente, des trafiquants de tout acabit enrichis par les guerres de l'Empire, et avides de respectabilité, se firent établir des généalogies de complaisance par des "marchands de merlettes" peu scrupuleux.

Discréditée par cette orientation, la généalogie devait subir dans notre pays une longue éclipse. Les rares pionniers qui s'y livraient jusqu'à une époque récente, le faisaient dans une quasi clandestinité, et l'aveu de cette occupation les faisait considérer comme d'insupportables snobs, ou dans le meilleur des cas comme de doux farfelus.

La généalogie moderne

De nos jours, tournant résolument le dos aux préjugés de la vanité, la généalogie s'est démocratisée et vulgarisée, connaissant de ce fait un nouvel essor. Elle a su s'imposer en tant que science à part entière ; elle a brisé le carcan du silence, les médias lui accordant dorénavant sa place dans l'information.

Par leurs monographies familiales les généalogistes sont susceptibles d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire locale, mais également la "grande" Histoire qui cessant d'être événementielle deviendra demain réellement l'histoire des populations.

Médecins et généticiens utilisent les apports de la généalogie, pour étudier certaines maladies liées au patrimoine génétique des individus.

Récemment une collaboration s'est instaurée entre généalogistes et démographes pour étudier la mobilité sociale en France aux XIX^e et XX^e siècles.

Enfin la littérature contemporaine s'inspire largement de la généalogie au travers de maintes fresques familiales, les Michelet, G.E. Clancier, Thyde Monnier suivant en cela un chemin où les ont précédés Zola et Hervé Bazin.

La généalogie et l'homme

Au-delà de ses implications générales, la généalogie est pour ses adeptes une source permanente d'enrichissement moral et intellectuel.

Comment ne pas ressentir l'absurdité des thèses racistes en voyant le brassage au fil des siècles et des guerres, de toutes les populations du globe. Comment ne pas percevoir l'inanité des passions partisans lorsque l'on constate les mariages entre petits-enfants ou arrière-petits-enfants d'antagonistes qui se sont heurtés vilement et parfois combattus quelques générations auparavant, Blancs contre Bleus en Vendée, Dreyfusard contre anti-dreyfusard ?

Sur le plan intellectuel, les généalogistes sont souvent amenés par la force des choses à s'intéresser à de nombreuses disciplines annexes dont parfois ils ignoraient le nom même.

Pour être en mesure de déchiffrer les vieux grimoires, ils devront s'adonner à la paléographie, pour connaître l'origine de leur nom à l'onomastique et la toponymie. Si un de leurs ancêtres portait blason ils devront étudier l'héraldique. La connaissance des langues : latin, occitan, patois local ou dialecte régional, et parfois même des langues étrangères leur sera nécessaire. Ils étendront ainsi chaque jour le champ de leurs activités et de leur culture.

Désireux de répondre à la question "Comment faire sa généalogie" nous aborderons la prochaine fois pour les débutants, l'étude de l'état civil ancien et moderne et des renseignements que le chercheur est susceptible d'y puiser et nous fournirons au lecteur méthode de recherche et conseils pratiques.

(A suivre).

LES DOCUMENTS CADASTRAUX (par M. Christian CAU)

Sous ce titre, les Archives départementales conservent une foule de documents qui ont bien souvent des apparences variées. En principe, le cadastre est un "registre contenant l'état des biens, fonds avec leur consistance et l'estimation de leur produit ordinaire". Ces registres comprennent donc tous les biens d'une communauté. Mais lorsque les communautés ont bien voulu élaborer ce type de document (ce qui n'est pas toujours évident) il y a eu souvent une différence notable entre le principe et sa réalisation concrète. D'autre part, dans un souci d'économie, on a souvent confondu le document à caractère cadastral avec celui à caractère fiscal.

Ceci dit, les documents rencontrés le plus souvent sont les suivants :

COMPOIX (du latin *comptatio*) : c'est le relevé des biens fonds avec indication de leur nature mais aussi de l'impôt perçu à leur sujet. On distingue le compoix terrien qui comprend uniquement les terres et le compoix cabaliste (de l'hébreu *qabbalah* : tradition par opposition à la loi écrite) et qui donne la liste des biens ou objets meubles (bestiaux, industries...) et relativement fréquent en Languedoc.

Le plus ancien de ces documents conservé aux Archives de la Haute-Garonne est le cadastre de Bessières de 1354.

Dans la plupart de ces documents les articles sont rangés dans l'ordre typographique des contribuables avec indication du nom, de la profession, des maisons et terres avec contenance et confronts ; souvent les lieux dits sont indiqués.

La notice se termine par l'indication de la somme d'impôt payée ou la plupart du temps d'un simple coefficient (allivrement).

En tête du registre, une traduction donne la plupart du temps des détails sur sa réalisation (table, mesures utilisées...).

TERRIER ou recueil d'aveux et dénombrement avec reconnaissances féodales. Il s'agit de l'indication précise des tenures dépendant d'une seigneurie et des redevances auxquelles elles sont astreintes. Ces documents sont en général d'excellente qualité car le seigneur a tout intérêt à les faire faire le plus régulièrement possible puisque ces documents servent de base à la perception des impôts seigneuriaux.

Avant le XVII^e siècle, ces documents ne comprennent pas de plans (ils coûtent trop chers et ne sont réalisés qu'en cas de contestation). Les premiers plans ne sont que de simples dessins à la plume donnant les limites des parcelles. Les seuls éléments pour les resituer sont les points cardinaux symbolisés le plus souvent par les noms de vent (cers, autan et aquilon...) ou bien d'après les chemins. Un travail passionnant consiste d'ailleurs à comparer ces plans à la carte IGN au 1/25 000. On se rend alors compte que beaucoup d'éléments n'ont pas changé depuis lors.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

CAYLA : dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays du Languedoc de 1535 à 1648. Montpellier 1964.

MARION : dictionnaire des institutions de la France au XVIIe et au XVIIIe siècle. Paris, Picard 1923.

Ci-joint la photocopie du document étudié lors du prochain cours (bail à besogne de l'Hôtel d'Assézat).

[illegible]

[illegible]

Rechtsanwalt Dr. phil. L. Götz

[illegible]